

Les femmes et les professions non traditionnelles

Karen D. Hughes

Depuis de nombreuses années, les femmes sont incitées à entrer dans des secteurs d'emplois non traditionnels afin d'améliorer leur situation économique. Au cours des années 70 et 80, c'est exactement ce que les Canadiennes ont fait. Grâce à une meilleure instruction et à une participation accrue au marché du travail, elles ont accédé à un éventail étendu de professions dominées traditionnellement par les hommes (Hughes, 1990), notamment la médecine vétérinaire, la gestion financière et le droit.

Dès le début des années 90, le marché du travail – secoué par la récession et les pressions de la mondialisation des marchés – a connu une profonde mutation qui a obligé de nombreuses entreprises à se restructurer et à réduire leurs effectifs. Les femmes ont continué d'entrer dans les professions dominées par les hommes, mais à un rythme plus lent. À l'aide des résultats du Recensement de 1991 (voir *Sources des données et définitions*), le présent article examine les migrations interprofessionnelles survenues entre 1986 et 1991 et les compare aux changements qui se sont produits entre 1971 et 1986¹.

Taux d'activité à la hausse

Entre 1986 et 1991, la proportion de femmes dans la population active expérimentée a progressé de façon continue. Alors que le taux d'activité des hommes est demeuré stable (passant de 77,0 % à 77,3 %), celui des femmes est passé de 55,4 % à 60,7 %. En fait, la pro-

Karen D. Hughes est membre du corps professoral au Women's Studies Program de l'Université de l'Alberta. On peut communiquer avec elle au (403) 492-0320.

Sources de données et définitions

Les données sont tirées des recensements du Canada de 1971, 1986 et 1991 et portent sur la population âgée de 15 ans et plus. La période de référence pour la profession, l'emploi à temps plein pendant toute l'année et le revenu d'emploi correspond à l'année civile 1990 (seules les données tirées du Recensement de 1991 ont été utilisées pour ces caractéristiques).

La **population active expérimentée** comprend les personnes qui faisaient partie de la population active pendant la semaine précédant le recensement (c'est-à-dire celles qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage) et, si elles étaient en chômage (c'est-à-dire temporairement mises à pied ou à la recherche de travail), qui avaient occupé un emploi pendant une certaine période à compter du 1^{er} janvier de l'année précédant le recensement.

Les **professions** sont classées selon la *Classification des professions* établie pour le Recensement du Canada de 1971. Si une personne occupait un emploi pendant la semaine précédant le recensement, cette profession a été retenue; sinon, l'emploi occupé le plus longtemps à compter du 1^{er} janvier de l'année précédente a été utilisé dans l'étude.

Les personnes qui déclarent au moins 30 heures de travail par semaine et

qui travaillent de 49 à 52 semaines par année sont des travailleurs occupant un **emploi à temps plein pendant toute l'année**. Ces heures englobent les heures de travail rémunérées par un salaire, un traitement, un pourboire ou une commission, les heures consacrées à un travail autonome dans le cadre d'une entreprise indépendante, d'une exploitation agricole ou d'une profession libérale et les heures de travail non rémunéré consacrées à une entreprise ou à une exploitation agricole familiale.

Le **revenu d'emploi** représente le revenu total reçu pendant 1990 à titre de salaires et traitements (commissions et pourboires inclus), le revenu net tiré de l'exploitation d'une entreprise non agricole et non constituée en société et(ou) d'une profession libérale, ainsi que le revenu net d'un travail agricole autonome.

Le **revenu médian d'emploi** d'un groupe particulier de personnes touchant un revenu d'emploi (par exemple des femmes économistes) constitue la valeur située au centre de la répartition par ordre de grandeur (du plus petit au plus grand) des revenus de ce groupe de personnes. Autrement dit, la moitié des travailleurs a un revenu plus élevé que la valeur médiane, tandis que l'autre moitié a un revenu inférieur à cette valeur.

portion de femmes dans la population active expérimentée a augmenté pour chaque groupe d'âge étudié (tableau 1).

En 1991, 6,4 millions de femmes faisaient partie de cette population active expérimentée, ce qui représente une hausse de près de 18 % par rapport à 5,5 millions en 1986. Le nombre d'hommes n'a crû que de 8 %, passant de 7,3 millions à 7,9 millions. Puisque le taux de

croissance annuelle moyen des femmes (3,5 %) équivalait à plus du double de celui des hommes (1,6 %), la proportion de femmes dans la population active expérimentée est passée de 43 % en 1986 à 45 % en 1991. Cependant, le rythme de croissance annuelle tant des femmes que des hommes dans la population active expérimentée a été plus lent entre 1986 et 1991 qu'entre 1971 et 1986.

Tableau 1
Population active expérimentée*

	Femmes			Hommes		
	1971	1986	1991	1971	1986	1991
	en millions					
Population active expérimentée	3,0	5,5	6,4	5,7	7,3	7,9
	%					
Taux d'activité – tous les âges	39,9	55,4	60,7	76,4	77,0	77,3
15 à 19 ans	37,0	49,6	54,3	46,6	52,3	56,5
20 à 24 ans	62,8	81,1	81,9	86,5	89,8	89,4
25 à 34 ans	44,5	73,6	78,8	92,6	94,3	94,4
35 à 44 ans	43,9	72,1	79,9	92,8	94,6	94,7
45 à 54 ans	44,4	62,4	72,0	90,3	91,2	91,6
55 à 64 ans	34,4	35,9	39,2	80,1	70,6	66,5
65 ans et plus	8,3	4,2	5,6	23,6	13,7	14,4

Source : Recensement du Canada

* Voir Source des données et définitions

Niveau d'instruction plus élevé

Le niveau d'instruction des femmes au sein de la population active a continué d'augmenter entre 1986 et 1991. En 1991, plus de 40 % des travailleuses avaient fait des études postsecondaires non universitaires partielles et près de 14 % avaient au moins fait des études universitaires partielles (graphique A). En outre, une part grandissante de diplômes universitaires ont été décernés à des femmes dans des secteurs non traditionnels tels que le commerce, le droit, la biologie, l'agriculture, l'art dentaire, la médecine et la médecine vétérinaire. Dans les collèges communautaires, les femmes se sont vu décerner une part croissante des certificats ou diplômes en commerce, en ressources naturelles, en génie et en transport (Bellamy et Guppy, 1991; Stout, 1992).

Néanmoins, la hausse du taux d'activité des femmes sur le marché du travail et leur reconnaissance professionnelle accrue dans des secteurs dominés par les hommes ne se sont pas nécessairement traduites par de l'emploi dans les professions non traditionnelles.

Définition des professions non traditionnelles

Pour définir les professions non traditionnelles et mesurer les changements qui s'y sont produits, la

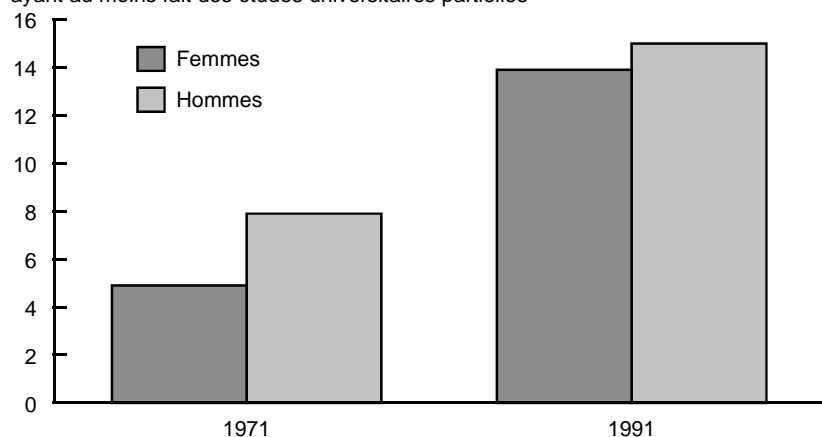
proportion de femmes dans une profession est comparée à leur part de la population active expérimentée. Dans le présent article, une profession est considérée comme non traditionnelle lorsque la représentation des femmes dans la profession une année donnée était inférieure à leur proportion de la population active expérimentée cette même année (c.-à-d. 34,3 % en 1971, 42,8 % en 1986 et 44,9 % en 1991). Par exemple, si une profession comptait parmi sa population active expérimentée 10 % de femmes en 1991, elle aurait été considérée comme non traditionnelle en 1991; réciproquement, une profession comptant 46 % de femmes serait dite traditionnelle. La présente étude porte sur les changements survenus entre 1986 et 1991 au sein des professions considérées comme non traditionnelles en 1971.

Les professions traditionnelles et non traditionnelles peuvent être identifiées grâce à un «coefficient de représentation» (voir *Pourquoi*

Graphique A

En 1991, les femmes étaient presque aussi susceptibles que les hommes d'avoir au moins fait des études universitaires partielles.

% de personnes faisant partie de la population active expérimentée * ayant au moins fait des études universitaires partielles



Source : Recensement du Canada

* Voir Source des données et définitions

utiliser cette mesure?). Si, pour une année donnée, la proportion de femmes dans une profession correspond à la proportion de femmes dans la population active expérimentée cette même année, le coefficient sera exactement 1,00. Un coefficient inférieur à 1,00 indique que les femmes sont sous-représentées et que la profession est non traditionnelle; un coefficient supérieur à 1,00 indique le contraire. Dans les exemples ci-dessus, une profession qui compte 10 % de femmes aurait un coefficient de 0,22 (10 divisé par 44,9), ce qui révèle son statut non traditionnel, tandis que la profession comptant 46 % de femmes aurait un coefficient de 1,02 (46 divisé par 44,9) et se situerait dans la gamme des professions traditionnelles.

Le coefficient de représentation pour les professions non traditionnelles se situe à l'intérieur d'une large fourchette, soit de 0,00 à 0,99. Cependant, les professions dont le coefficient se rapproche de 0,99 présentent une répartition selon le sexe qui correspond de très près à la structure de la population active expérimentée; il ne faut donc pas les considérer comme «non traditionnelles» au sens habituel du terme. Puisque l'analyse porte ici sur des professions qui ne constituent pas des choix fréquents pour les femmes, les professions sont classées comme «fortement non traditionnelles» lorsque le coefficient est inférieur à 0,50, tandis que les professions dont le coefficient se situe entre 0,50 et 0,99 sont dites «intermédiaires»².

Évolution plus lente dans les professions non traditionnelles

Sur une base annuelle, les coefficients de représentation pour chacune des 484 professions examinées³ font état de changements beaucoup moins marqués entre 1986 et 1991 qu'entre 1971 et 1986 (tableau 2). Entre 1971 et 1986, le nombre de professions fortement non traditionnelles pour les

Pourquoi utiliser cette mesure?

Pour analyser le changement au sein des professions des femmes, la méthode du coefficient de représentation est intéressante pour deux raisons. Tout d'abord, elle a servi à déterminer quelles professions étaient non traditionnelles pour les femmes en 1971. Étant donné que les femmes ne constituaient alors que 34,3 % de la population active expérimentée, il était impossible qu'elles soient représentées également (c'est-à-dire à 50 %) dans toutes les professions; un seuil de 34,3 % plutôt que 50 % reflétait donc la situation d'une façon plus fidèle⁴.

Deuxièmement, ce qui est le plus important, entre 1986 et 1991, la proportion de femmes au sein de la population active expérimentée est passée de 42,8 % à 44,9 %. Étant donné cette dynamique, comparer simplement l'évolution de la composition de chaque profession selon le

sexe confond deux processus distincts : les transformations liées à la participation croissante des femmes dans la population active et les changements liés au simple déplacement dû à l'entrée et à la sortie d'une même profession. Une comparaison des coefficients isole le déplacement réel en tenant compte de l'évolution de la composition selon le sexe de la population active expérimentée (Noyelle, 1987).

Le changement dans la représentation des femmes au sein des professions non traditionnelles entre 1986 et 1991 s'exprime par la différence entre les coefficients calculés pour les deux années (c'est-à-dire 1991 moins 1986). La différence entre les deux coefficients constitue un moyen simple de mesurer l'évolution vers une représentation plus forte (ou plus faible) des femmes⁵.

femmes a chuté, passant de 292 à 250 (une baisse moyenne de 2,8 par année). En 1991, le nombre n'a diminué que de 7 (1,4 par année), pour atteindre 243. Même si la représentation des femmes a augmenté dans beaucoup d'autres professions fortement non tradi-

tionnelles, le coefficient n'était pas assez élevé pour placer ces professions dans les catégories intermédiaires ou traditionnelles. En fait, le nombre de professions traditionnelles est demeuré statique au cours des deux décennies étudiées.

Tableau 2
Répartition des professions et des femmes membres de la population active expérimentée*

	Coefficient de représentation des professions					
	Fortement non traditionnelles		Intermédiaires		Traditionnelles	
	0,00-0,24	0,25-0,49	0,50-0,74	0,75-0,99	1,00+	
Nombre de professions **						
1971	484	224	68	31	30	131
1986	484	162	88	49	53	132
1991	484	150	93	51	58	132
% de femmes membres de la population active expérimentée						
1971	100	3	6	2	4	86
1986	100	2	5	5	10	79
1991	100	2	5	5	10	78

Source : Recensement du Canada

* Voir Source des données et définitions

** Voir la note n° 3

Bien que la proportion de femmes dans les professions traditionnelles soit passée de 86 % en 1971 à 79 % en 1986, l'amélioration a été marginale par la suite. En 1991, 78 % des travailleuses étaient encore concentrées dans plus du quart (132 sur 484) de l'ensemble des professions.

Professions privilégiées par les femmes

Malgré une évolution lente entre 1986 et 1991, la présence des femmes s'est accrue dans un certain nombre de professions non traditionnelles. Afin de déterminer les professions fortement non traditionnelles qui ont connu le plus grand afflux de femmes, les différences entre les coefficients de représentation de 1986 et ceux de 1991 ont été classées – plus la différence est grande, plus grand est le changement⁶. Ainsi, sur 22 professions classées de cette façon, 10 appartiennent à la catégorie de la gestion et de l'administration, sept à celle des professions libérales et quatre à celle du domaine des ventes (tableau 3)⁷. L'augmentation la plus marquée de la représentation des femmes au cours des cinq dernières années a été observée chez les optométristes, les directeurs de services et les directeurs financiers, les ostéopathes et les chiropracteurs.

Sept professions sont passées de la catégorie fortement non traditionnelle à la catégorie intermédiaire : les ostéopathes et les chiropracteurs, les directeurs d'exploitations agricoles, les directeurs d'achats, les inspecteurs et les agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé, les vendeurs de journaux, les représentants de commerce ainsi que les inspecteurs du gouvernement et les fonctionnaires chargés de l'application des règlements. Seule une profession, agents d'assurances⁸, est passée à la catégorie traditionnelle (celle des maîtres opticiens étant déjà devenue traditionnelle

Tableau 3

Professions fortement non traditionnelles* ayant connu les changements les plus marqués dans la représentation féminine**

	Coefficient de représentation		
	1986	1991	Différence
Optométristes	0,76	0,99	0,23
Directeurs de services	0,63	0,85	0,22
Directeurs financiers	0,75	0,96	0,22
Ostéopathes et chiropracteurs	0,38	0,57	0,19
Directeurs d'exploitations agricoles	0,43	0,61	0,18
Fermiers	0,22	0,40	0,18
Directeurs d'achats	0,41	0,59	0,18
Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé	0,44	0,61	0,17
Membres des corps législatifs	0,60	0,77	0,16
Administrateurs gouvernementaux	0,66	0,81	0,15
Architectes	0,25	0,39	0,14
Agents d'assurances ***	0,86	1,01	0,14
Avocats et notaires	0,51	0,65	0,14
Surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie †	0,22	0,36	0,14
Maîtres opticiens	1,12	1,25	0,13
Vendeurs de journaux	0,39	0,52	0,13
Représentants de commerce	0,37	0,50	0,12
Économistes	0,65	0,77	0,12
Directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie	0,20	0,32	0,12
Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf dans les commerces de gros et de détail	0,70	0,82	0,12
Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements	0,48	0,60	0,12
Chef des ventes (services) ††	0,68	0,80	0,12

Source : Recensement du Canada

* Coefficient de représentation inférieur à 0,50 en 1971; ne comprend pas les professions qui comptaient moins de 1 000 femmes dans la population active expérimentée en 1991 de même que toutes les «activités mal désignées»

** Les professions sont classées par ordre décroissant de différence entre les coefficients

*** Maintenant appelé «Vendeurs et agents d'assurances» dans la Classification type des professions (CTP) de 1980

† Professions liées à l'arpentage, au dessin technique et aux techniques de génie

†† Comprend les assurances, les valeurs, les affaires immobilières, la publicité et les autres services

entre 1971 et 1986). Quatre professions – directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie, les surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie, les architectes et les fermiers – sont demeurées fortement non traditionnelles, leurs coefficients étant inférieurs à 0,50.

Ces femmes sont-elles différentes?

Les femmes accédant à des professions non traditionnelles sont souvent vues comme étant plus jeunes

et plus instruites que la moyenne des travailleuses. Cependant, la diversité des 22 professions fortement non traditionnelles, où l'afflux de femmes a été le plus marqué, laisse croire que les caractéristiques de ces femmes sont variées. En fait, les femmes exerçant des professions fortement non traditionnelles étaient légèrement plus âgées que l'ensemble des travailleuses. Bien que ces femmes étaient relativement plus susceptibles que la moyenne de détenir un diplôme universitaire, la différence par rapport à la proportion de celles

qui détenaient un certificat ou un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat était mineure.

D'autre part, les femmes exerçant les professions fortement non traditionnelles ayant changé le plus rapidement étaient généralement plus jeunes que les hommes (graphique B). Une proportion de 41 % d'entre elles avaient moins de 35 ans, contre seulement 27 % de leurs homologues masculins. Il existe également certaines différences sur le plan de l'instruction. Bien qu'une plus faible proportion de femmes que d'hommes détenaient un diplôme universitaire (22 % contre 26 %), elles étaient relativement plus nombreuses à détenir un certificat ou un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat (39 % par rapport à 31 %).

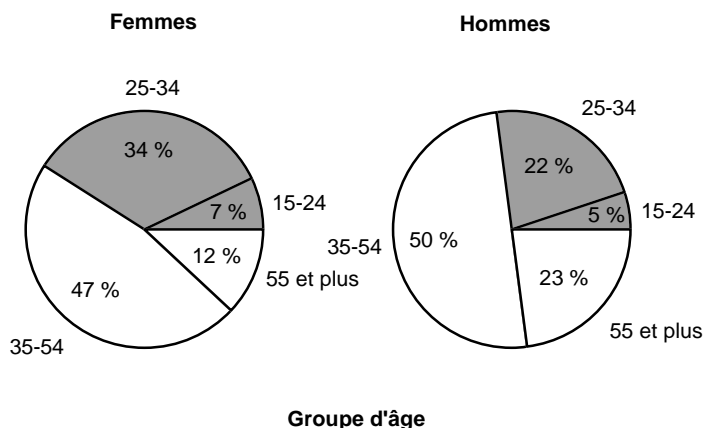
Elles travaillent plus d'heures ...

À l'exception de deux professions (les vendeurs de journaux et les ostéopathes et chiropracteurs), le travail à temps plein pendant toute l'année est plus courant pour les femmes occupant des professions fortement non traditionnelles d'évolution rapide que pour l'ensemble des travailleuses. Plus des deux tiers des femmes au sein de ces professions travaillaient à temps plein pendant toute l'année, comparativement à moins de la moitié de l'ensemble des travailleuses.

Toutefois, les femmes étaient relativement moins nombreuses que les hommes à travailler à temps plein pendant toute l'année. Les différences étaient plus marquées chez les ostéopathes et chiropracteurs (avec 43 % de femmes travaillant à temps plein par rapport à 68 % d'hommes), les directeurs d'exploitations agricoles (54 % et 71 %), les maîtres opticiens (57 % et 73 %), et les représentants de commerce (61 % et 77 %). Néanmoins, les différences étaient minimes dans certaines professions.

Graphique B

En 1991, les femmes ayant des professions fortement non traditionnelles et d'évolution rapide avaient tendance à être plus jeunes que leurs homologues masculins.



Source : Recensement du Canada

Par exemple, 74 % des femmes et 75 % des hommes occupant des postes d'agents d'assurances ont travaillé à temps plein pendant toute l'année; ce fut également le cas de 19 % des femmes et de 20 % des hommes occupant des postes de vendeurs de journaux.

... et ont un revenu plus élevé

Selon la croyance populaire, les femmes au sein des professions non traditionnelles jouissent d'une meilleure situation économique que la plupart des travailleuses. En effet, sur les 22 professions fortement non traditionnelles d'évolution rapide (tableau 4), 18 ont procuré un revenu médian d'emploi (à temps plein durant toute l'année) plus élevé que celui de l'ensemble des travailleuses (entre 25 500 \$ pour les ostéopathes et chiropracteurs et 41 700 \$ pour les avocats et les notaires). Le revenu médian d'emploi pour l'ensemble des professions non traditionnelles

était de 29 600 \$, comparativement à 24 500 \$ pour l'ensemble des femmes travaillant à temps plein.

Cependant, puisqu'un bon nombre de femmes viennent tout juste d'entrer dans les professions non traditionnelles, elles ne possèdent pas encore l'expérience et l'ancienneté de beaucoup d'hommes dans ces professions; par conséquent, on peut s'attendre à ce qu'une femme ait dans ces conditions un revenu médian d'emploi quelque peu inférieur. Toutefois, il peut exister d'autres raisons pour ces différences (Coish et Hale, 1995)⁹. En fait, le revenu médian d'emploi des femmes travaillant à temps plein pendant toute l'année s'est avéré constamment inférieur à celui de leurs homologues masculins. Le ratio du revenu médian (rapport entre le revenu des femmes et celui des hommes) a été le plus faible (44 %) pour les optométristes et les ostéopathes et chiropracteurs¹⁰, et le plus élevé

(88 %) pour les inspecteurs du gouvernement et les fonctionnaires chargés de l'application des règlements. Cependant, le ratio du revenu de l'ensemble des travailleuses dans les 22 professions fortement non traditionnelles visées par l'étude était de 80 %; ce ratio dépassait nettement celui des travailleuses dans toutes les professions réunies (70 %).

Résumé

La présence des femmes dans les professions non traditionnelles a continué de progresser vers la fin des années 80, mais à un rythme beaucoup plus lent que pendant les 15 années précédentes. Les professions où l'afflux de femmes a été le plus fort entre 1986 et 1991 sont la

gestion et l'administration, les professions libérales et la vente. Les femmes occupant les professions fortement non traditionnelles où le rythme de changement a été le plus rapide avaient tendance à être plus âgées, mieux instruites et mieux rémunérées que les autres travailleuses. Pourtant, comparativement à leurs homologues masculins, elles étaient généralement plus jeunes, moins susceptibles de détenir un diplôme universitaire et moins bien payées. Néanmoins, l'écart entre les revenus médians des femmes et des hommes dans toutes les professions fortement non traditionnelles réunies était plus faible que celui observé entre les revenus médians de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Ces professions demeurent donc une voie importante pour les femmes qui souhaitent améliorer leur situation économique. □

Tableau 4
Revenu médian d'emploi des femmes travaillant à temps plein toute l'année dans des professions fortement non traditionnelles*, 1990**

	Revenu médian d'emploi	
	\$	En % du revenu médian de l'homme
Toutes les professions	24 500	70
Professions fortement non traditionnelles ayant enregistré les changements les plus marqués de la représentation féminine	29 600	80
Avocats et notaires	41 700	63
Directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie	40 000	65
Administrateurs gouvernementaux	38 200	75
Économistes	37 300	75
Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements	35 800	88
Membres des corps législatifs	34 500	75
Directeurs financiers	33 900	65
Architectes	32 700	73
Surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie ***	32 400	73
Optométristes	30 700	44
Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf dans les commerces de gros et de détail	30 600	79
Représentants de commerce	30 300	79
Chef des ventes (services) †	30 200	68
Directeurs d'achats	29 700	74
Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé	28 900	73
Directeurs de services	26 300	65
Agents d'assurances ††	25 600	70
Ostéopathes and chiropracteurs	25 500	44
Maîtres opticiens	21 700	68
Vendeurs de journaux	15 100	63
Directeurs d'exploitations agricoles	13 000	66
Fermiers	8 800	69

Source : Recensement du Canada

* Coefficient de représentation inférieur à 0,50 en 1971; ne comprend pas les professions qui comptaient moins de 1 000 femmes dans la population active expérimentée en 1991 de même que toutes les «activités mal désignées»

** Comprend uniquement les travailleurs à temps plein pendant toute l'année qui faisaient partie de la population active expérimentée lors du Recensement de 1991; les professions sont classées par ordre décroissant de revenu médian

*** Professions liées à l'arpentage, au dessin technique et aux techniques de génie

† Comprend les assurances, les valeurs, les affaires immobilières, la publicité et les autres services

†† Maintenant appelé «Vendeurs et agents d'assurances» dans la CTP de 1980

Notes

1 Les professions mentionnées dans la présente étude ont comme base la *Classification des professions* de 1971 (CP).

2 Pour une liste de toutes les professions classées «fortement non traditionnelles», intermédiaires et traditionnelles, ainsi que leur coefficient de représentation respectif, communiquer avec Jeannine Usalca au (613) 951-6889, ou par télécopieur au (613) 951-4179.

3 Il y a 486 professions détaillées dans la CP de 1971. Pour la présente étude, quatre de ces professions ont été regroupées en deux, ce qui laisse au total 484 professions.

4 Une autre méthode consiste à considérer une profession comme «non traditionnelle» lorsque l'un des deux sexes représente moins de 50 % des travailleurs dans cette profession (Boulet et Lavallée, 1984). Ce seuil est indépendant de la répartition des sexes au sein de l'ensemble de la population active.

5 Malgré ses avantages par rapport à d'autres mesures statistiques, la méthode de la différence ne traduit pas parfaitement le changement qui s'est produit durant des situations aussi dynamiques que celles-ci (Blackburn et Marsh, 1991).

6 Le classement exclut les professions comptant moins de 1 000 femmes au sein de la population active expérimentée en 1991, ainsi que les professions diverses dites «activités mal désignées».

7 Cette étude devait d'abord porter sur les 20 professions ayant le plus changé; le même nombre de changements a toutefois été observé parmi plusieurs professions au point de démarcation.

8 L'appellation de cette profession est «vendeurs et agents d'assurances» dans la CTP de 1980.

9 Il n'a pas été possible de neutraliser, à partir des données de recensement, les facteurs cruciaux qui déterminent le revenu d'emploi, notamment le niveau d'instruction et l'expérience de travail.

10 Entre 1986 et 1991, le nombre de femmes optométristes au sein de la population active expérimentée a augmenté de 82 % (passant de 810 à 1 475), tandis que le nombre de femmes ostéopathes et chiropracteurs a plus que doublé (passant de 470 à 1 035). L'afflux important de femmes dans ces professions aurait exercé une forte influence à la baisse sur les revenus médians d'emploi.

Même si cette explication au sujet de l'importance de l'écart semble plausible, elle ne peut être utilisée dans tous les cas semblables. Par exemple, la hausse du nombre de femmes architectes a été plus forte que celle du nombre de femmes optométristes (810 à 1 900), mais le ratio du revenu médian d'emploi était de 73 %.

■ Documents consultés

BELLAMY, L.A. et N. GUPPY. «Opportunities and obstacles for women in Canadian higher education» dans *Women and Education*, publié sous la direction de J.S. Gaskell et A. McLaren, Detselig Enterprises, Calgary, 1991, p. 163-192.

BLACKBURN, R. et C. MARSH. «Education and social class: Revisiting the 1944 Education Act with fixed marginals» dans *British Journal of Sociology*, vol. 42, n° 4, décembre 1991, p. 507-536.

BOULET, J.-A. et L. LAVALLÉE. *L'évolution de la situation économique des femmes*, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1984.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *La classification des professions, Recensement du Canada, 1971*, vol. 1 et 2, 12-536F et 12-538 au catalogue, Ottawa, 1971.

COISH, D. et A. HALE. «L'écart salarial entre les hommes et les femmes : une mise à jour» dans *La dynamique du travail et du revenu : Rapport de 1994*, 75-201F au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1995, p. 42-49.

HUGHES, K.D. «Échanges au sein des professions non traditionnelles, 1971-1986» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 2, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1990, p. 62-72.

NOYELLE, T.J. «The new technology and the new economy: Some implications for equal employment opportunity» dans *Computer Chips and Paper Clips: Technology and Women's Employment*, vol. 2, publié sous la direction de H.I. Hartmann, National Research Council, Washington, 1987, p. 373-394.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 1991*, 92-301F au catalogue, Ottawa, 1992.

STOUT, C.W. «L'université au féminin» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1992, p. 15-21.